

Compte-Rendu

Réunion du Conseil de Développement 05 octobre 2017

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le jeudi 05 octobre 2017 à 18H00, Salle réunion, dans les locaux du Syndicat de Pays du Giennois, sous la présidence de Monsieur Gérard COUSIN.

Présents : M. COUSIN (Président), M. GEOFFRENET, M. DAVY, M. POUPAT, Mme PARIS (SMPG), Mme LEONARD (SMPG).

Absents excusés: M. VERGNOL, M. BRIE, M. de COURCEL.

Absents : Mme PITON, Mme PIGEON, Mme PERRETTE, M. SCHMITT, M. LAFITTE, M. LORSCH, M. GOUBET, M. COSSON.

M. COUSIN ouvre la séance et remercie les participants de leur présence et excuse les absents.

- **Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays du Giennois (CRST)**

M. COUSIN donne la parole à Mme PARIS afin qu'elle présente l'avancée du CRST du Pays du Giennois (document en pièce jointe).

Axe A5 : Economie touristique

M. COUSIN se demande si le projet des panneaux touristiques de la commission Tourisme Culture et Patrimoine du Pays du Giennois ainsi que les garages à vélos de la commune de Gien peuvent être pris en compte dans cet axe.

Mme PARIS lui indique qu'il est possible d'étudier ce dossier des panneaux au sein de cet axe. Cependant, pour les garages à vélo étant donné qu'ils ont été réalisés en régie (services techniques de la ville de Gien) ils ne peuvent pas être subventionnés. Le temps de travail est difficilement quantifiable. Elle précise qu'il en est de même pour le matériel d'occasion, il n'est pas subventionnable. (On ne peut pas savoir si le matériel a déjà été subventionné auparavant.

AXE B1 : Service à la population

M. COUSIN remarque qu'il y a un problème au niveau de l'accueil de la petite enfance sur le territoire.

M. DAVY ajoute que les assistantes maternelles ne pratiquent pas les horaires atypiques (horaires dans les domaines de la santé et de l'industrie). Il y a aussi des difficultés en ce qui concerne la garde des périscolaires.

Ainsi, M. COUSIN propose qu'une enquête sur ce qui existe et sur l'estimation des besoins soit réalisée.

AXE C3 : Mobilité durable

En dehors de la Loire à vélo, les pistes cyclables sont très peu développées dans les villes principales du Pays.

Aussi un service de location du vélo semble inapproprié pour notre secteur.

M. GEOFFRENET propose d'envisager un service de location de voitures électriques qui seraient à mettre en place à l'entrée des villages.

M. DAVY s'interroge sur le mécanisme du CRST. En effet, il s'étonne que les montants disponibles ne soient pas mobiles entre les axes alors qu'au départ le contrat dispose d'une enveloppe globale.

Après cette présentation, les membres du Conseil de Développement émettent un avis favorable sur le Bilan à mi-parcours du CRST du Syndicat Mixte du Pays du Giennois.

- **Etude « zéro pesticide »**

M. COUSIN laisse maintenant la parole à Mme LEONARD pour présenter l'état d'avancement de l'étude « zéro pesticide » menée par le Pays du Giennois (documents en pièce jointe).

- **Attractivité du territoire**

M. COUSIN souhaite faire un point sur la population étudiante du territoire :

- Le Lycée Marguerite Audoux a du mal à recruter dans sa promotion BTS Maintenance industrielle.
- Problème de logement pour les étudiants.

Sur ce point, M. GEOFFRENET souligne que le bureau d'études qui est en charge du PLUi a mis en évidence le problème de logements des étudiants.

Mme PARIS indique qu'il y a le même problème pour les stagiaires dans le domaine médical.

M. GEOFFRENET estime pourtant que l'accueil des étudiants pourrait être bénéfique à l'économie locale. Il ajoute, que le quartier de la Saulaie, qui se trouve à côté des lycées, serait un site intéressant pour faire un locatif à destination des étudiants.

M. COUSIN trouve qu'il serait intéressant de programmer un rendez-vous avec les trois proviseurs d'établissements afin d'échanger à ce sujet.

Etant donné le temps pris par les présentations, le Président, propose de reporter à la prochaine séance les deux autres points inscrits à l'ordre du jour.

Rappels : en vue de la prochaine saison touristique, mettre en place des garages à vélos sécurisés sur les villes centre du Pays (Gien, Briare, Châtillon/L., Bonny/L.) devient urgent.

Le Conseil interpelle le Comité Syndical du Pays du Giennois sur ce sujet et est à sa disposition pour étudier la mise en œuvre.

Le Président clos la séance à 19h15.

La prochaine réunion est fixée au **18 janvier 2017**, à 18h00 au Syndicat Mixte du Pays du Giennois.



**M. Gérard COUSIN,
Président du Conseil de Développement du
Pays du Giennois**